

**TABEAU DES OPPOSITIONS DES SERIES HONNEUR, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> ET 4<sup>e</sup> SERIES POUR LA PHASE FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE**

Match	1/32 <sup>e</sup> de finale	1/16 <sup>e</sup> de finale	1/8 <sup>e</sup> de finale	1/4 de finale	1/2 finales	Finale
1	Flandres 1 - Ile-de-France 6	Match 33	Match 49	Match 57	Match 61	Match 63
2	Normandie 2 - Orléanais 1					
3	Flandres 2 - Ile-de-France 2	Match 34	Match 50			
4	Orléanais 2 - Limousin 2					
5	Bretagne - Atlantique	Match 35	Match 51			
6	Normandie 1 - Ile-de-France 4					
7	Ile-de-France 1 - Auvergne 3	Match 36	Match 52	Match 58		
8	Alsace-Lorraine 2 - Bourgogne 1					
9	Ile-de-France 3 - Auvergne 1	Match 37	Match 53	Match 59		
10	Bourgogne 2 - Franche-Comté 1					
11	A.-Lorraine 1 - I.-de-France 5	Match 38	Match 54	Match 60		
12	Bourgogne 3 - Auvergne 2					
13	Alpes 1 - Lyonnais 3	Match 39	Match 55	Match 62		
14	Languedoc 3 - Littoral 1					
15	Lyonnais 1 - Provence 3	Match 40	Match 56	Match 60		
16	Alpes 4 - Languedoc 1					
17	Alpes 2 - Littoral 2	Match 41	Match 57	Match 62		
18	Provence 2 - Lyonnais 2					
19	Alpes 3 - Provence 1	Match 42	Match 58	Match 63		
20	Roussillon 1 - Languedoc 4					
21	Roussillon 2 Languedoc 2	Match 43	Match 59	Match 63		
22	Arm.-Bigorre 2 - Pyrénées 4					
23	Pyrénées 2 - Limousin 3	Match 44	Match 60	Match 63		
24	Côte-d'Argent 2 - P.-Agenais 1					
25	Pyrénées 3 - Périgord-Agenais 2	Match 45	Match 61	Match 63		
26	Limousin 1 - Charentes-Poitou 2					
27	Pyrénées 1 - Limousin 4	Match 46	Match 62	Match 63		
28	Orléanais 3 - Char.-Poitou 1					
29	Béarn 1 - Pyrénées 6	Match 47	Match 63	Match 63		
30	P.-Agenais 3 - A.-Bigorre 1					
31	Côte-d'Argent 1 - Pyrénées 5	Match 48	Match 64	Match 63		
32	Côte Basque 1 - Béarn 2					

## 2. - 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> SÉRIES

### I. - PARTICIPANTS

Pour la saison 1984-1985, 64 clubs sont invités à participer à chacun des Championnats de France 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, et 4<sup>e</sup> Séries.

Pour chacune de ces séries, le mode de qualification et le nombre de représentants par Comité régional sont les mêmes que pour le Championnat de France Honneur.

### II. - PHASE FINALE

Dans chaque série, les 64 clubs disputent des matches éliminatoires : 1/32<sup>e</sup> de finale, 1/16<sup>e</sup> de finale, 1/8<sup>e</sup> de finale, 1/4 de finale, 1/2 finales et finale, sur des terrains neutres.

Dès les 1/32<sup>e</sup> de finale, les oppositions sont les mêmes que celles de la Série Honneur.

### III. - DESIGNATION DES CLUBS

Les Comités régionaux devront faire connaître à la Fédération Française de Rugby, avant le 7 Avril 1985 dernier délai, le nom des clubs appelés à les représenter en Championnat de France des Séries régionales.

Le non-respect de cette date pourra entraîner le forfait de la représentation du ou des Comités défailants.

### Dates retenues pour la phase finale :

1/32 <sup>e</sup> de finale :	21 Avril	1985
1/16 <sup>e</sup> de finale :	28 Avril	1985
1/8 <sup>e</sup> de finale :	5 Mai	1985
1/4 de finale :	12 Mai	1985
1/2 finales :	19 Mai	1985
Finale :	2 Juin	1985

## 3. - COUPE ROGER DANET

### I. - PARTICIPANTS

La Coupe Roger-Danet est réservée aux joueurs licenciés juniors (joueurs nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1965 inclus et le 31 décembre 1967 inclus) des clubs des Séries régionales ainsi qu'éventuellement aux joueurs de même catégorie des clubs de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Divisions ayant engagé une équipe juniors en Coupe René-Crabos et des clubs de 1<sup>re</sup> Division ayant engagé une équipe juniors en Coupe Frantz-Reichel et une autre en Coupe René-Crabos.

Le forfait général d'une équipe d'un club de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> Division, soit en Coupe Frantz-Reichel, soit en Coupe René-Crabos, entraîne « Ipso-facto » le forfait de l'équipe de ce club engagée en Coupe Roger-Danet (y compris en phase qualificative régionale).

Les joueurs juniors ayant participé à plus de 8 matches cumulés en Coupe Frantz-Reichel, Coupe René-Crabos et Coupe Jules-Balandrade, ne peuvent jouer en Coupe Roger-Danet (phase qualificative régionale et phase éliminatoire). Toutefois, les juniors Frantz-Reichel, René-Crabos et Jules-Balandrade ayant disputé plus de 8 matches dans ces compétitions restent qualifiés en Coupe Roger-Danet, à condition que les équipes Frantz-Reichel, René-Crabos, Jules-Balandrade jouent en Championnat de France le même week-end.

Pour la saison 1984-1985, soixante-quatre équipes sont invitées à participer à cette compétition.

Les clubs sont désignés par les Comités régionaux en fonction du nombre des licenciés juniors des Séries régionales de chaque Comité.

Pour la saison 1984-1985, le nombre

d'équipes qualifiées par Comité régional est le suivant :

- 5 qualifiés : Ile-de-France, Pyrénées (2).
- 4 qualifiés : Alpes (1).
- 3 qualifiés : Provence, Languedoc, Lyonnais, Auvergne, Limousin, Côte-d'Argent, Périgord-Agenais, Béarn, Armagnac-Bigorre, Alsace-Lorraine, Flandres (11).
- 2 qualifiés : Côte-Basque, Normandie, Orléanais, Bourgogne, Roussillon, Charentes-Poitou, Littoral (7).
- 1 qualifié : Atlantique, Bretagne, Franche-Comté (3).

Tout club peut être représenté par plusieurs équipes ayant toutes participé au Championnat régional, en fonction des résultats qu'elles y ont obtenus.

### II. - PHASE FINALE

Ces 64 équipes désignées par les Comités régionaux disputent des matches éliminatoires : 1/32<sup>e</sup> de finale, 1/16<sup>e</sup> de finale, 1/8<sup>e</sup> de finale, 1/4 de finale, 1/2 finales et finale, sur terrains neutres.

Les oppositions sont déterminées géographiquement suivant le tableau page suivante.

### III. - DESIGNATION DES CLUBS

Les Comités régionaux devront faire connaître à la Fédération Française de Rugby, avant le 7 avril 1985 dernier délai, le nom des équipes appelées à les représenter en Coupe Roger-Danet.

Le non-respect de cette date pourra entraîner le forfait de la représentation du ou des Comités défailants.